

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 V. 488** Vœu relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Jean Guillou dans l'église Saint-Eustache.

-----

### **Le Conseil de Paris,**

Considérant que Jean Guillou organiste, compositeur, transpositeur, improvisateur, poète, écrivain, concepteur d'orgues, enseignant et formateur fut le très prestigieux titulaire du grand orgue de Saint-Eustache pendant 52 années ;

Considérant que c'est grâce à ses recommandations et ses directives que fut conduite la reconstruction de cet instrument exceptionnel inauguré en 1989 ; soliste, concertiste, il anima avec un rayonnement hors normes les concerts d'orgue de Saint-Eustache jusqu'en 2015 ;

Considérant que Jean Guillou est décédé le 26 janvier 2019 ;

Sur proposition de Jean-François LEGARET et des élus du groupe « 100 % Paris » ;

Émet le vœu :

- Qu'en son hommage il est proposé d'apposer dans l'église Saint-Eustache, en un lieu proche de la tribune de l'orgue et de la chapelle des musiciens une plaque ainsi libellée :

« Jean Guillou (18 avril 1930-26 janvier 2019) organiste titulaire de Saint-Eustache, musicien, compositeur, improvisateur et poète fit rayonner de son génie ce grand orgue pendant 52 ans. »